

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 décembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017

2017 SG 52 : Subventions (15.000 euros) et convention avec la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13 et les suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2017 par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP) et de l'autoriser à signer la convention correspondante ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6^{ème} Commission,

Délibère :

Article. 1 – Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Article. 2 – Une subvention de fonctionnement de 15.000 euros est attribuée à la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pour la création d'un cours en ligne gratuit ouvert au grand public pour sensibiliser au Grand Paris.

Article. 3 - La dépense correspondante sera imputée sur la ligne VF02005, chapitre 65, article 6574, domaine fonctionnel V0207, du budget de fonctionnement des exercices 2017 et suivants de la Ville de Paris, sous réserve de décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO